

**118 455
habitants
desservis**

**81 624
tonnes de
déchets**

**75 %
de
valorisation**

Rapport annuel 2007





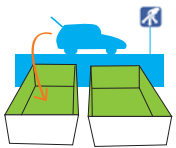

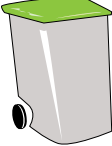
sur le prix et la qualité du service
public d'élimination des déchets

**SMICTOM
d'Alsace Centrale**



La collecte et le traitement des déchets ménagers

9 Communautés de Communes desservies, comprenant 89 Communes soit 118 455 habitants estimés.

Mode de collecte	Déchets collectés	Fréquence de collecte Zones desservies	Traitement
Bacs bruns  10 709 tonnes	Bouteilles et flacons en plastique Boîtes métalliques Cartons Briques alimentaires Journaux-magazines	Collecte à domicile 1 fois par semaine pour les communes de Barr, Benfeld, Sainte Marie-aux-Mines, et Sélestat. Collecte à domicile 1 fois tous les quinze jours pour toutes les autres communes	Centre de tri puis filières de recyclage
Bornes à verre  5 562 tonnes	Bouteilles, bocaux et pots en verre	Apport aux conteneurs pour toutes les Communes	Filières de recyclage
Bornes à huile  14 tonnes	Huile minérale	Apport aux conteneurs pour les communes volontaires	Régénération des huiles
Bennes à papiers-cartons  929 tonnes	Papiers - Cartons	Apport aux conteneurs pour les communes volontaires	Centre de tri puis filières de recyclage
Déchetteries  31 411 tonnes	Huiles minérales, papiers et cartons, bois, ferrailles, gravats, électroménagers, végétaux, batteries, piles, tubes néons, huile de vidange, huile de friture, peintures, solvants, phyto-sanitaires, vêtements et chaussures, divers	Apport aux 8 déchetteries	Compostage (déchets verts) Recyclage (cartons, ferrailles, bois, emballages triés) Dépollutions (piles/déchets toxiques) Régénération (huiles) Enfouissement (ultimes) Incinération (incinérables)
+ 1 221 tonnes d'apport direct au centre de tri et au CSDU			
Enlèvement sur rendez-vous  55 tonnes	Encombrants	Enlèvement sur rendez-vous par Emmaüs ou le SMICTOM	Réparation, réutilisation Enfouissement
Bacs verts  31 723 tonnes	Autres déchets	Collecte hebdomadaire. Collecte 2 fois par semaine de juin à septembre, pour les Communes de Benfeld et Sélestat	Compostage Incinération Enfouissement

75% des déchets ménagers valorisés

En 2007, **81 624** de déchets ont été collectés et traités par le SMICTOM d'Alsace Centrale



PRODUCTION DE DECHETS :
689 kilos de déchets par habitant

+ 3,7 %*
par rapport à 2006

75% des déchets valorisés



RECYCLAGE :
251 kilos par habitant

+ 5 %*
par rapport à 2006



COMPOSTAGE :
166 kilos de compost produit par habitant

+ 8 %*
par rapport à 2006



INCINERATION :
99 kilos de déchets incinérés par habitant

- 8 %*
par rapport à 2006

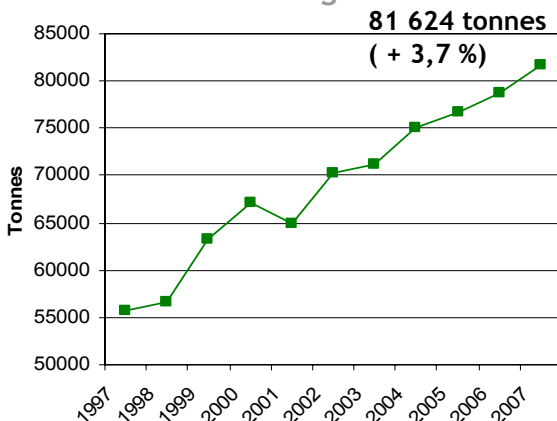
25% des déchets enfouis



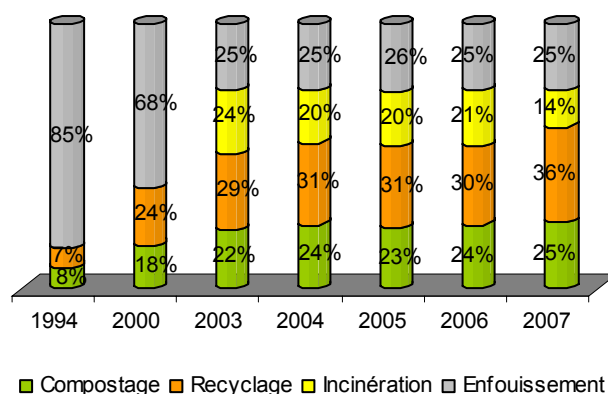
ENFOUISSEMENT :
173 kilos de déchets ultimes enfouis par habitant

+ 4 %*
par rapport à 2006

Evolution des tonnages collectés



Evolution de la valorisation des déchets



75 % de valorisation en 2007

* Les évolutions sont calculées par rapport aux tonnages totaux

Les projets du SMICTOM

Le Comité-Directeur du SMICTOM a approuvé à l'unanimité en séance du 7 novembre 2007 :

- Le bilan du projet SMICTOM 2007 et le bilan du fonctionnement des 4 sites pilotes de collecte sélective,
- le lancement du projet **HORIZON 2010 (2008 à 2014)** dont l'objectif majeur concerne la mise en application de la Redevance Incitative Unique dans les 9 Communautés de Communes de l'aire géographique du SMICTOM au 1er janvier 2010.

Tous les objectifs définis dans le projet SMICTOM 2007 (2004 à 2007) ont été réalisés à savoir : l'audit de toutes les activités du SMICTOM, la description des préconisations à mettre en œuvre en vue de leur optimisation et l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement avec un impact contrôlé sur la redevance des usagers. Le bilan des 4 sites pilote (2007) est très favorable : les dispositifs mis en œuvre dans les 5 Communes concernées ont permis à la fois d'améliorer fortement la qualité des déchets recyclables collectés et d'augmenter les quantités. D'autre part les déchets résiduels ne sont plus déposés dans le bac réservé aux déchets recyclables mais bien dans le bac des déchets résiduels.

Le projet HORIZON 2010 se concrétise par l'engagement de plusieurs projets dont les plus importants sont présentés ci-dessous.

Projet 1 : Généralisation des nouveaux dispositifs de collecte et mise en place de la Redevance Incitative Unique au 1^{er} janvier 2010



Entre octobre 2008 et juillet 2009, le SMICTOM d'Alsace Centrale va remettre complètement à plat son dispositif de collecte. L'objectif est d'adapter le mode de collecte aux caractéristiques de l'habitat. Une importante campagne de communication permettra également à chaque usager de se réappropriier le geste de tri. Grâce à ce projet le SMICTOM projette de faire passer de 30% à 10% le taux d'erreurs de tri chez l'habitant, et ainsi de réaliser d'importantes économies de collecte et de traitement.

Projet 2 : Contrôle des entrants dans les déchèteries



Dans le prolongement et la logique de la mise en application de la redevance incitative unique, les élus du SMICTOM ont décidé d'organiser le contrôle des matériaux entrants dans les 8 déchèteries. En effet, plus de 38% des déchets sont collectés et traités dans les déchèteries. Une grande partie de ces déchets proviennent des professionnels dont une partie se font passer pour des particuliers et ne paient pas le montant des prestations correspondantes.

Projet 3 : Modernisation de l'unité de compostage (ordures ménagères résiduelles)



L'usine de compostage doit avant le 1er mars 2009 faire l'objet d'investissements ciblés pour satisfaire à la norme NFU 44051 qui décrit les critères du compost pouvant être épandu dans les champs produit à partir d'ordures ménagères résiduelles. Ces investissements concernent l'aménagement d'une plateforme de compostage et la mise en place d'un crible supplémentaire. L'usine devra être modernisée dans les années à venir afin d'améliorer ses performances en contrôlant totalement les nuisances de ce type de traitement par fermentation et compostage.

Projet 4 : Extension du bâtiment d'exploitation

L'extension du bâtiment d'exploitation comporte des locaux administratifs ainsi que les vestiaires-sanitaires de l'ensemble des agents de collecte, du centre de tri, de l'usine de compostage et de la déchèterie de SCHERWILLER.

Projet 5 : CSDND

Les travaux prévus de mars à août 2008, ont pour objet de permettre la poursuite de l'exploitation du CSDND grâce à :

- un nouveau quai de déchargement,
- une nouvelle voie d'accès,
- un volume de stockage supplémentaire de 10 000 m³.

Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères d'Alsace Centrale

2, rue des Vosges - 67750 SCHERWILLER - Tél. 03 88 92 27 19 - Fax 03 88 92 27 01 - Messagerie : courrier@smictom-alsacecentrale.fr
www.smictom-alsacecentrale.fr

La collecte sélective en 2007

10 537 tonnes de déchets ont été traitées par le centre de tri
et 5 731 tonnes de matières recyclables ont été récupérées

Tonnages collectés dans le bac brun

Evolution
par rapport à 2006



**Bouteilles,
flacons, sachets
en plastique**

6,55 kilos par habitant

Diminution de 2 %*



**Papiers-cartons,
briques alimentaires**

13 kilos par habitant

Diminution de 14 %*



Acier

3 kilos par habitant

Augmentation de 2 %*



Aluminium

0,16 kilos par habitant

Augmentation de 12 %*



Journaux magazines

25 kilos par habitant

Augmentation de 14 %*

Tonnages collectés en apport volontaire



**Verre
Papiers-cartons
Huile minérale**

47,53 kilos par habitant

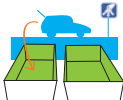
Diminution de 3%*

8 kilos par habitant

Diminution de 1 %*

0,12 kilo par habitant

Diminution de 72 %*



Déchetteries

265 kilos par habitant

Augmentation de 9 %*

Les tonnages de la collecte sélective ont globalement diminué en raison de :

- la diminution des tonnages collectés dans le bac brun,
- la diminution du poids unitaire des emballages.

* Les évolutions sont calculées par rapport aux tonnages totaux

La sensibilisation des habitants au geste de tri et à la réduction de la production de déchets

Le geste de tri :

6 agents de communication sensibilisent
quotidiennement les habitants au geste de tri.
Les outils de communication en place à votre
disposition :

- Sensibilisation en porte à porte
- Visites des installations du SMICTOM
- Animations scolaires
- Participations aux fêtes de villages
- Journal du tri
- Site Internet
- Conseils téléphoniques

La réduction de la production de déchets :

Le SMICTOM poursuit la campagne de sensibilisation
au compostage individuel lancée en 2004. Il soutient
également la campagne nationale STOP PUB.



Le financement des déchets ménagers

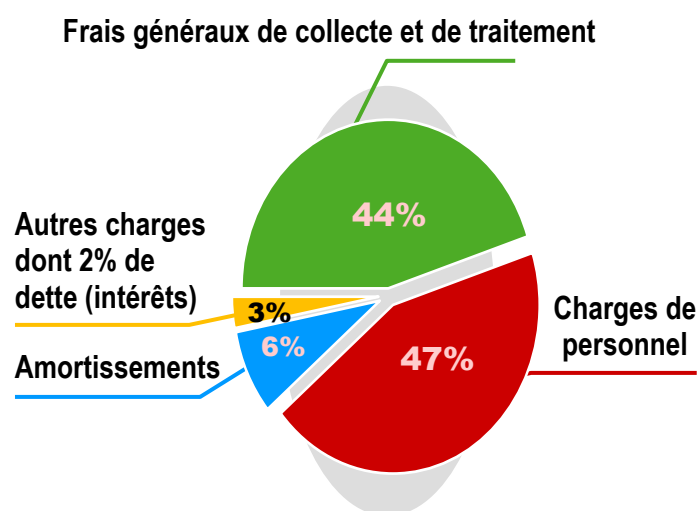
Notre compte administratif 2007 :

- > Pour les dépenses de fonctionnement : 12 088 439 €
- > Pour les dépenses d'investissements⁽¹⁾ : 2 002 503 €
dont dette (remboursement du Capital) : 803 000 €

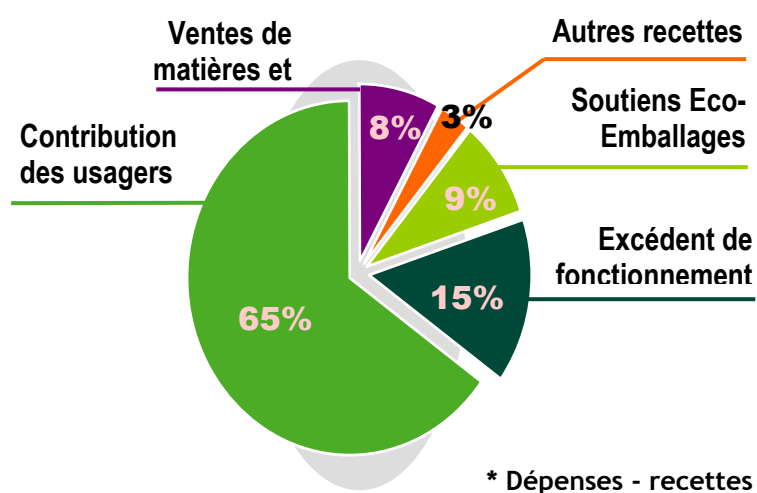
Pour 100 € dépensés* pour la gestion des déchets :

- > 48 € pour la collecte des bacs verts et bruns et des encombrants
- > 35 € pour le traitement des ordures ménagères (tri, compostage, incinération, enfouissement)
- > 17€ pour les déchetteries et l'apport volontaire

Les dépenses de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement



(1) Les dépenses d'investissement

SERVICE	Nature	Montants en €
Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux	Maîtrise d'œuvre, mise en place de la torchère centralisée et de membranes géocomposite	311 948,15
Ensemble du SMICTOM	Remboursement du capital des emprunts, véhicules légers, contrôle de gestion, charte graphique, licences et matériels informatiques.	950 464,23
Déchetteries	Réparations des installations (matériel)	751,33
Centre de tri	Chargeur sur pneus et outillages divers	108 254,43
Unité de compostage	Achat de matériel, essais de criblage du compost	92 117,55
Bâtiment administratif	Architectes et Assistant à maîtrise d'ouvrage, bâtiments modulaires	152 772,60
Collecte	Conteneurs à verre, grue pour collecte en apport volontaire, récipients de collecte, logiciel de gestion des circuits de collecte	115 428,35
Collecte	Opération d'optimisation : sites pilotes et nouveaux dispositifs de collecte : études, communication et matériels	263 793,46
Décharge de Villé	Etudes et levées topographiques pour réhabilitations	6 972,68
	TOTAL	2 002 502,78